

PROGRAMME DE FORMATION – PRESENTIEL OU CLASSE VIRTUELLE

NGAP : Les soins infirmiers et leur cotation

Validité du programme : août 2025 – décembre 2025

Périodicité de révision : annuelle selon l'actualité réglementaire, professionnelle ou scientifique

Version 2 – août 2025

CONTEXTE ET BESOINS

La Convention Nationale des Infirmières et le code de la sécurité sociale imposent aux infirmières libérales des règles de facturation scrupuleuses, notifiées dans la Nomenclature Générale des actes Professionnels (NGAP), document officiel qui regroupe tous les actes professionnels médicaux et paramédicaux facturables aux assurés sociaux.

Les différents avenants à la Convention Nationale ont fait évoluer la NGAP et les dernières circulaires de novembre 2024 et juin 2025 permettent de clarifier les prescriptions médicales imprécises, les conditions de facturation, et les règles de cotations des perfusions.

C'est pourquoi il est capital de se former sur ce sujet, afin de s'approprier les différentes modifications et pouvoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués.

Ce programme de formation continue est appuyé le thème référencé S05-020 à l'appel à projet infirmiers 2025 du FIFPL.

RESULTATS : 109 répondants, 100% de satisfaction, 92% d'amélioration des pratiques

PUBLICS CONCERNES Infirmiers libéraux

PRE REQUIS Aucun

DUREES/MODALITES 14h en présentiel ou en classe virtuelle

DELAIS D'ACCES Les inscriptions sont possibles jusqu'à la veille de la formation pour un financement individuel et 48h avant la formation pour un financement collectif

ACCESSIBILITE Pour les personnes en situation de handicap, merci de contacter :

contact@isis-infirmiers.com

METHODES ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Ce programme est composé plusieurs séquences alternant des méthodes pédagogiques affirmatives, interrogatives et actives. Chaque séquence comporte des apports cognitifs, des travaux de groupes, des études de cas, des activités d'interpellation, des activités de synthèse et d'évaluation de la compréhension des notions abordées. Les méthodes seront adaptées à la modalité classe virtuelle.

Les supports pédagogiques transmis aux apprenants au format numérique comportent les messages clés du programme et un recueil de fiches pratiques.

METHODES D'EVALUATION

Un test de positionnement (pré test) est réalisé en début de programme, balayant les notions essentielles du programme. Les réponses sont argumentées par le formateur tout au long du programme.

Le dispositif d'évaluation globale du programme s'appuie sur les 2 premiers niveaux du modèle de Kirkpatrick :

- 1^{er} niveau : questionnaire à l'issue immédiate de la formation mesurant les réactions et le niveau de satisfaction des participants
- 2^{ème} niveau : questionnaire mesurant les acquis à la fin de la formation (post test)

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Lorsque la formation est développée en classe virtuelle, elle est accessible via un ordinateur (PC ou Mac) ou une tablette. Elle nécessite une bonne connexion internet, et l'activation des fonctionnalités son et caméra.

Les données et modalités d'accès transmises aux apprenants via un courriel dédié sont personnelles et inaccessibles.

Un support technique est proposé et concerne uniquement les problématiques d'accès à la classe virtuelle ainsi que l'utilisation des fonctionnalités de l'environnement de formation.

La personne responsable assure le suivi technique des apprenants tous les jours ouvrés de 9h à 17h.

SESSIONS ET FINANCEMENTS

Voir les dates de sessions et les possibilités de financement sur <https://www.isis-sante.fr/>

PROFIL(S) FORMATEUR(S)

Un ou une infirmier(e) libérale conventionnée en exercice ou l'ayant quitté depuis moins de 2 ans, ayant plus de 6 ans d'exercice et ayant une parfaite connaissance de la NGAP et ayant une expérience en formation adulte

OBJECTIFS

L'objectif général de ce programme vise à permettre aux infirmières de s'approprier la NGAP, et notamment son titre XVI, et de savoir appliquer les bonnes cotations en fonction des soins prescrits et effectués.

Le programme permettra à chaque participant de :

- Connaître l'historique de la NGAP
- S'approprier le cadre réglementaire et législatif
- Comprendre les dispositions générales de la NGAP
- Identifier les actes composant le titre XVI de la NGAP
- Acquérir les règles liées au cumul des actes
- Maîtriser la cotation des majorations MAU, MCI, MIE
- Intégrer les nouveaux actes entrant en vigueur
- S'approprier les nouveautés réglementaires de l'article 12 du chapitre 1 et son calendrier de déploiement
- Savoir cumuler les actes liés à la dépendance
- Assimiler les nouvelles cotations au regard des nouvelles compétences infirmières
- Maîtriser la cotation des soins courants, y compris des situations incluant des cumuls d'actes
- Maîtriser la cotation des soins spécialisés, y compris des situations incluant des cumuls d'actes

PROGRAMME

1^{ère} demi-journée – Durée = 3h30 Présentiel ou classe virtuelle	2^{ème} demi-journée - Durée = 3h30 Présentiel ou classe virtuelle
Présentation du programme et son déroulement Introduction et test de positionnement NGAP et titre XVI – Historique de la NGAP – Cadre réglementaire et législatif – Dispositions générales – Les différents actes du titre XVI	NGAP et titre XVI (suite) – Règles liées au cumul des actes – Cotations des majorations MAU, MCI, MIE – Les nouveaux actes introduits par les avenants 6 et 9 – Formalités réglementaires liées au BSI – Cumuls d'actes avec les forfaits dépendance – Cotations liées aux nouvelles compétences vaccinales
3^{ème} demi-journée - Durée = 3h30 Présentiel ou classe virtuelle	4^{ème} demi-journée - Durée = 3h30 Présentiel ou classe virtuelle
Application des cotations en fonction des soins prescrits et effectués - Cotations des soins courants - Exercices et cas concrets avec corrections	Application des cotations en fonction des soins prescrits et effectués (suite) - Cotations des soins spécialisés - Exercices et cas concrets avec corrections Post test : évaluation finale des acquis Conclusion et clôture